



PRÊT D'HONNEUR CROISSANCE

Le prêt d'honneur croissance est un soutien financier par l'octroi d'un prêt à taux 0 de 5 000 € à 15 000 € à l'entrepreneur et d'un accompagnement personnalisé.

Objectif

- ▶ Aide financière à l'entrepreneur lui permettant d'accroître, de diversifier ou de moderniser l'activité ou l'organisation de son entreprise.

Public concerné

- ▶ Entreprises de moins de 10 équivalents temps plein, de 2 à 5 ans d'âge.

Notre offre

- ▶ Prêt d'honneur croissance - Conseils individualisés au financement d'un projet Territoire départemental.

Livrable

- ▶ Dossier de présentation du projet.
- ▶ Notification de la décision du comité d'agrément.

Étapes

- ▶ Rendez-vous individualisés.
- ▶ Présentation du dirigeant devant le comité d'agrément.

Points analysés

- 1 ▶ Validation de l'éligibilité du projet .
- 2 ▶ Instruction du plan de développement à 3 ans (objectifs, plans d'actions et résultats attendus).
- 3 ▶ Accompagnement du dirigeant pour la présentation de son projet devant le comité d'agrément.

Point fort pour les entreprises

CONCRET

Faciliter l'accès à des financements complémentaires : bancaire, crédit-bail, autre financement extérieur (prêt familial excepté).

Tarif

- ▶ Gratuit